

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Avant-propos</b>	5
Amélia Bastiaens-Brocken	9
Jane Brigode-Ouwerx	17
Alice Heyman-Béviaire	35
Léonie Keingiaert de Gheluwelt	45
Suzanne Lippens-Orban	53
Gabrielle Lutens-Woeste	67
Odile Maréchal-Van den Berghe	75
Caroline Pieters-Addams	83
Marguerite Stenhuse	91
Maria Tillmans-Fischer	99
<b>Orientation bibliographique</b>	111

C'est en 1921 que, pour la première fois, plus de 2 millions de femmes belges ont participé aux élections communales. C'est la première fois également que des candidates ont été inscrites sur les listes électorales. 196 d'entre elles ont été élues. Qui étaient ces pionnières qui sont parvenues à creuser une brèche dans le bastion masculin de la politique? L'histoire les oublie souvent. Nous avons choisi de rappeler dix d'entre elles à notre souvenir. Leur parcours nous montre comment ces femmes ont su s'intégrer dans la politique belge.

ISBN 90-02-19878-7



9 789002 198786

929: 32.055.2  
(493)

*Cet ouvrage a pu être mené à bien grâce  
à l'initiative de Madame la Ministre Miet Smet.*

*Il est le fruit de six mois de recherches,  
effectuées par une équipe de trois historiennes  
sous la direction d'Éliane Gubin (U.L.B.)  
et de Leen Van Molle (K.U.Leuven).*

*Nous remercions tous ceux et celles qui,  
directement ou indirectement,  
ont collaboré à cette publication.*

© 1994, Cabinet du Ministre de l'Emploi et du Travail et de la Politique d'Égalité  
des Chances

Editeur responsable: Krista Michiels, rue Belliard 51, 1040 Bruxelles

Produit par Editions Standaard, Belgiëlei 147a, 2018 Anvers

Tous droits réservés

D/1994/0034/509

ISBN 9002 19878 7

CIP

Polémique autour d'une biographie

Le Soir 7-10-94

## Le féminisme de Miet Smet dérape

Décidément, les campagnes de Miet Smet sentent le souffre ! A peine retombé l'émoi causé par les affiches vantant les nouvelles Agences locales pour l'emploi (on ne présente plus Gaston et Sabine...), voici que sa volonté de promouvoir le rôle des femmes dans la vie politique connaît à son tour un dérapage spectaculaire.

En cause : un ouvrage réalisé à la demande de la ministre de l'Égalité des chances, intitulé « Parcours singuliers - Portraits de dix élues en 1921 », évoquant quelques-unes des pionnières qui se firent élire lors du premier scrutin auquel les femmes furent autorisées à participer en Belgique.

C'est la présence, parmi les dix figures évoquées (sur 196 élues), d'Odile Maréchal - Van den Bergh, une militante nationaliste flamande déchue de ses

droits et condamnée à mort par contumace après la Deuxième Guerre mondiale, qui fait scandale, suscitant notamment la réaction indignée de la députée Anne-Marie Lizin. C'est une insulte aux femmes résistantes, explique la présidente des Femmes socialistes. En réhabilitant un Degrelle féminin, en la présentant comme un modèle pour l'élection des femmes aux communales, Miet Smet s'est disqualifiée pour défendre les femmes. Au nom du Parti socialiste, M<sup>me</sup> Lizin annonce qu'elle interpelle le Premier ministre et exige de savoir si l'ouvrage a été financé par des fonds publics.

Au nom des anciens de la déportation, Arthur Haulot a réagi avec la plus extrême émotion : *Au moment où, par dizaines de milliers, Flamands et Wallons, mes camarades et moi élevons le souvenir du martyr, vous*

*choisissez de nous offrir l'exemple le plus bas, le plus odieux de la lâcheté et de la trahison. Vous étonnerez-vous si des hommes tels que moi vous disent leur écoeurement glacé ?*

Pour sa part, la ministre de l'Égalité des chances se retranche derrière la démarche strictement historique des auteurs de l'ouvrage, Eliane Gubin (ULB) et Leen Van Melle (KUL). Selon elles, la sélection s'est voulue honnête en regard de la vie politique de l'entre-deux-guerres. Nous n'avons voulu occulté aucun des aspects de la vie politique de cette période, se défend Eliane Gubin. Selon elle, les dix portraits retenus, parmi lesquels deux figures de la Résistance, ne prétendent pas avoir valeur de modèle moral.

D. T.

Article page 3

nationalisme flamand modèle d'émancipation féminine ?

## Miet Smet assume tous les féminismes

Sous le titre « Une nationaliste flamande convaincue », le portrait d'Odile Maréchal Van den Bergh parmi les dix élues de 1921, le premier scrutin auquel les femmes furent amenées à participer dans notre pays, focalise l'indignation du Parti socialiste.

S'agit-il de faire de la collaboration zélée de l'occupant nazi un modèle d'émancipation féminine ? Miet Smet, qui a comman-

dé l'ouvrage, comme le groupe d'historiennes qui l'ont réalisé, se défendent de toute perspective moralisatrice. Mais la présentation qui en a été faite à la presse — alors que la ministre Miet Smet en profitait pour se féliciter des excellents résultats de sa campagne de promotion en faveur de la participation des femmes à la vie politique (32 % de présence féminine sur les listes de ces élections commu-

nales) — entretient pour le moins la confusion. Il y est en effet question de faire sortir de l'oubli ces pionnières qui ont, chacune à leur manière, contribué à forcer le bastion masculin de la politique.

Quant au choix, non dicté par la commanditaire politique, parmi les 196 élues de ce premier scrutin réellement universel en Belgique, de personnalités parfois caricaturales, il s'explique, selon les auteurs, par la volonté de retenir des élues correspondant à la vie politique de l'entre-deux guerres.

L'explication ne convainc en rien Anne-Marie Lizin, la présidente des Femmes socialistes. Celle-ci met au contraire directement en cause le CVP, d'où émanent trop souvent ces temps-ci, des discours qui tendent à blanchir les faits de collaboration pour qu'il ne s'agisse pas de faits intentionnels et coordonnés.

### DU FLAMINGANTISME À LA COLLABORATION

Pour le spécialiste du VNV, Bruno De Wever, de l'Université de Gand, Odile Maréchal Van den Bergh s'inscrivait dans la ligne la plus traditionnelle du nationalisme flamand.

Elle devait, précise-t-il, avoir un sacré caractère pour être la seule femme à représenter le nationalisme flamand dans un parti, le *Vlaams Nationaal Verbond*, proche des 3 « K », *Keuken, kerk, kinderen*.

À-t-elle du sang sur les mains ? De Wever répond plutôt par la



Odile Maréchal-Van den Bergh. « Pas un exemple ».

négative. Ce n'était pas une dénonciatrice qui a directement envoyé des gens au peloton d'exécution, mais par ses fonctions, comme responsable des femmes du VNV, le *Vlaams Nationaal Vrouwenverbond*, elle s'exposait, évidemment, à être considérée sans remission possible comme collaboratrice, acquise aux thèses allemandes. Elle n'a jamais été sur le front de l'Est et il est douteux qu'elle y ait envoyé des jeunes Flamandes, sinon par le biais de la Croix-Rouge allemande. Cela dit, comme responsable du périodique « *Vrouw en volk* », elle a toujours soutenu les thèses les plus dures du VNV.

D. T. et C. L.

### Anne-Marie Lizin déraille ULB 7-10-94

A la veille des élections, Mémé Lizin a besoin de faire parler d'elle. Jeudi, la ministre de l'Égalité des chances, Miet Smet, présentait « Parcours singulier », un ouvrage de deux profs de l'ULB et de la KUL, consacré à ces femmes élues lors du premier scrutin auquel la gent féminine a pu participer en 1921. Ils y brosent le portrait de dix d'entre elles. Mémé Lizin aurait pu s'en réjouir si parmi ces femmes ne figurait celle qu'elle appelle le « Degrelle féminin », Odile Maréchal-Vandenbergh, élue en 1921 à Bruges sur une liste frontiste, et qui, affiliée au VNV dans les années 1930, fut condamnée à mort par contumace en 1946 pour collaboration. Faisant irruption dans la salle où se déroulait cette présentation, elle prit à partie les auteurs avant de quitter la salle sans entendre leurs explications, tenir une conférence de presse, et se répandre en communiqués sur cette « honte qui disqualifie » M<sup>me</sup> Smet.

En fait de disqualification, c'est la pasionaria hutoise qui s'est ridiculisée. Le but de cet ouvrage, comme l'ont rappelé ses auteurs, Eliane Gubin (ULB) et Leen Van Melle (KUL), n'est pas de fournir une tribune aux femmes portraitées, mais bien de montrer la diversité des parcours féminins en politique (trois catholiques, trois socialistes, trois libérales et cette Odile Maréchal-Vandenbergh).

Dans tous les régimes totalitaires, les autorités ont toujours donné à l'Histoire le sens qu'ils souhaitaient. Huy doit vivre sous régime hautement totalitaire...

## Parcours singuliers : «une insulte aux femmes»

Le 24 avril 1921, plus de deux millions de femmes prenaient pour la première fois le chemin des urnes. Pour la première fois aussi, elles étaient éligibles et inscrites comme candidates sur les listes des partis. A l'issue de ce scrutin communal, 196 d'entre-elles furent élues, treize devinrent Echevin et six furent nommées Bourgmestre. C'est l'action politique de dix de ces femmes que se propose de retracer un livre intitulé «Parcours singuliers», que la ministre de l'Emploi et du Travail, Miet Smet, a présenté jeudi.

Cependant, la présence parmi les dix femmes sélectionnées, d'Odile Maréchal-Van den Bergh, une militante nationaliste flamande déchue de ses droits et condamnée à mort par contumace après la deuxième guerre mondiale, a suscité une vive réaction d'indignation de la part de la députée PS Anne-Marie Lizin.

Cette dernière a quitté la conférence de presse organisée jeudi matin à l'occasion de la présentation du livre pour protester contre ce choix. «Une telle insulte aux femmes, qui elles, avaient choisi la résistance, est une honte qui disqualifie un ministre chargé de promouvoir les femmes. Cela dépasse les limites de l'acceptable», a déclaré par la suite Mme Lizin en annonçant qu'elle interpellera le Premier ministre Jean-Luc Dehaene à ce propos, à la rentrée parlementaire. Le livre ayant été publié à la demande de Miet Smet elle-même, la Présidente des Femmes socialistes entend notamment savoir si le Gouvernement en a financé le coût.

Les auteurs de l'ouvrage, Eliane Gubin (ULB) et Leen Van Molle (KUL), ont réagi en «déplorant qu'Anne-Marie Lizin, en n'ayant pas assisté à l'ensemble de la conférence de presse, n'a pu de

ce fait bénéficier des explications éclairantes qui ont été fournies».

Elles entendent réaffirmer avec force qu'il s'agit d'un ouvrage scientifique basé sur deux critères: un critère de sélection en regard des sources existantes et un critère d'honnêteté historique en n'occultant aucun des aspects de la vie politique de l'entre-deux-guerres. «Dans ce cadre, ont été retenues trois élues catholiques, trois libérales (dont deux actives dans la résistance), trois socialistes et une nationaliste flamande».

«Le but de l'ouvrage, concluent ses auteurs, était donc, non pas de fournir une +tribune+ aux femmes biographées, mais bien de montrer la diversité des parcours féminins en politique. Il ne pouvait être question de concevoir un ouvrage hagiographique, ni d'en faire, selon l'expression de Mme Lizin, +l'hymne+ d'une quelconque tendance».

Le livre souligne notamment qu'Odile Maréchal-Van den Bergh, élue sénateur en 1936, avait «opté consciemment pour la collaboration» pendant l'occupation. Le 8 juillet 1946, elle fut privée à perpétuité de ses droits par le Conseil de guerre de Bruxelles et à Bruges, elle fut suspendue administrativement par le collège,

le 22 octobre 1948. Accusée de collaboration politique, elle fut condamnée à mort par contumace. Après s'être réfugiée en Suisse, elle revint en clandestinité en Flandre en 1955. Elle y décéda un an plus tard.

### 32 pc de candidates aux «communales»

Lors de la présentation du livre, la ministre Miet Smet a indiqué que 15.296 femmes se présenteront aux suffrages des électeurs, dimanche prochain, à l'occasion du scrutin communal, ce qui représente 32,05 pc de l'ensemble du corps éligible. Elles seront 4.293 en Wallonie (31,2 pc), 9.799 en Flandre (31,66 pc) et 1.204 dans la Région bruxelloise (39,85 pc).

Du côté francophone, c'est le FDF qui fait proportionnellement la part la plus belle aux candidates (50,16 pc), soit 154 femmes pour 307 candidats, suivi par Ecolo avec 874 femmes pour 2.003 candidats (43,63 pc), le FN avec 135 femmes pour 366 candidats (36,88 pc), le PSC avec 529 femmes pour 1.613 candidats (32,79 pc), le PRL avec 521 femmes pour 1.713 candidats (30,41 pc), et enfin le PS avec 890 femmes pour 3.072 candidats (28,87 pc).

En Flandre, c'est Agalev qui apparaît le parti le plus féministe avec 43,75 pc de candidatures féminines (1.229 candidates) suivi par la Volksunie (32,88 pc), le SP (31,33 pc), le CVP (28,76 pc), le Vlaams Blok (28,28 pc) et le VLD (28,13 pc).